

GAZA : l'AFPS demande une intervention immédiate du Président de la République



Toutes les versions de cet article : [[English](#)] [[français](#)]

A Gaza, ce sont des snipers de l'armée israélienne qui tirent sur les habitants palestiniens qui se rassemblent pour célébrer, comme partout ailleurs en Palestine, la journée de la terre.

L'armée israélienne a elle-même confirmé qu'une centaine de snipers avaient l'ordre de tirer contre quiconque s'approcherait de la frontière. Des snipers suréquipés ont l'ordre de tirer contre des civils sans défense.

Depuis le début de la journée, on compte 8 morts et des centaines de blessés.

Depuis 11 ans, les 2 millions d'habitants de Gaza, dont les deux-tiers sont des réfugiés, vivent sous un blocus inhumain imposé par l'armée israélienne. Un blocus qui pousse au désespoir une population inventive, éduquée, qui demande à vivre.

Des rassemblements et des villages de tentes ont été mis en place en différents points de la Bande de Gaza. Par ces rassemblements pacifiques, les Palestiniens de Gaza réclament la fin du blocus et l'application de leurs droits. Les manifestations sont prévues pour 6 semaines jusqu'au 15 mai, l'anniversaire de la Nakba.

Le monde entier, dont la France, condamne depuis des années le blocus de Gaza. Mais les mots ne servent à rien face au pouvoir israélien.

Le droit au retour des réfugiés palestiniens est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU, que l'Etat d'Israël s'est engagé à respecter lors de son admission à l'ONU, en 1949. Mais les résolutions de l'ONU sont toujours bafouées par l'Etat d'Israël, qui se considère au-dessus du droit international.

Mais il faut, d'abord et avant tout arrêter le massacre, et la France doit agir, immédiatement.

Président de l'Association France Palestine Solidarité, Bertrand Heilbronn s'adresse en ces termes au Président de la République :

"Monsieur le Président de la République, vous ne pouvez pas accepter que l'armée de l'Etat d'Israël, avec qui la France et l'Europe entretiennent de multiples relations, tire ainsi à balles réelles sur des manifestants désarmés. Nous vous demandons d'intervenir en urgence, de faire convoquer l'ambassadrice d'Israël, et d'indiquer clairement que la France prendra des sanctions si ce scandale ne cesse pas immédiatement.

Les lignes rouges sont franchies depuis longtemps, la France et l'Europe doivent au minimum, et en urgence, protéger le peuple palestinien. Les tirs contre des manifestants désarmés doivent cesser, le blocus de Gaza doit être levé

immédiatement, et Israël doit suspendre toute action de colonisation, d'annexion, de déplacement de population et de démolitions des maisons et des infrastructures palestiniennes. Les mots ne suffisent plus et l'heure est aux sanctions si ces exactions ne cessent pas."

Le Bureau national de l'AFPS

le 30 mars 2018 à 16h45